

Les titulaires de ce BTS sont formés aux activités techniques, administratives et de communication qui interviennent après la vente d'un véhicule. Ces activités peuvent porter sur le suivi et l'entretien régulier du véhicule, ou au contraire sur sa prise en charge à la suite d'un événement accidentel. Dans ce cas, les techniciens assurent l'accueil et l'information des personnes, établissent le diagnostic des dommages et des dysfonctionnements, coordonnent les interventions de maintenance, assurent l'organisation et l'encadrement des équipes d'intervention.

L'option véhicules particuliers forme les élèves à la réception en atelier, à la planification, à la promotion et à la vente de produits et services complémentaires. Le chef d'unité ou d'équipe prend en charge, de surcroît, la gestion qualité, l'animation d'équipe, l'organisation des activités d'expertise et des relations avec la clientèle. Quant au technicien diagnostic, il est garant du référent technique fourni par le constructeur, du suivi des évolutions, de l'animation et de la formation des réseaux.

L'option véhicules particuliers forme également des réparateurs de voitures particulières qui savent vendre ou des technico-commerciaux qui savent réparer les voitures particulières qu'ils vendent y compris les utilitaires dérivés des voitures particulières, les combispaces, les camionnettes, les fourgons, les pickup et les tout-terrain destinés principalement à transporter des marchandises et/ou des personnes.

Le titulaire de ce BTS doit réussir à combiner des compétences technologiques, organisationnelles et relationnelles. Pour être capable de détecter une panne, de diagnostiquer les pannes et les dysfonctionnements, d'établir le plan de réparation et d'assurer la remise en service d'un véhicule, des connaissances approfondies en mécanique, hydraulique, pneumatique, électrotechnique avec des notions en électronique sont aussi utiles que des connaissances en informatique (logiciels fournis par les constructeurs). Le respect des exigences en termes de qualité, de sécurité, d'environnement et de la législation est une obligation. Il faut savoir s'adapter en permanence aux nouvelles technologies. Les connaissances en carrosserie sont incontournables pour certains véhicules spécifiques de type utilitaire.

## → Débouchés

Le titulaire de ce BTS possède des compétences qui lui permettent d'exercer dans différents services des entreprises de la filière automobile :

- les entreprises des réseaux après-vente des constructeurs des constructeurs ;
- les entreprises indépendantes ou des réseaux d'indépendants ;
- les services de maintenance des flottes de véhicules (transporteurs, loueurs, administrations);
- les services de méthodes après-vente des constructeurs.

Ce BTS est également une première étape vers le métier d'expert automobile.

## Métiers accessibles :

- contrôleur technique automobile;
- responsable de service après-vente (support technique)
- technicien automobile (mécanicien automobile, garagiste);
- technicien de maintenance automobile ;

## → Accès à la formation

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1<sup>ère</sup> et Terminale)
- Bac STI 2D
- Bac Pro Maintenance des véhicules option voitures particulières

## → Programme

Matières	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Culture Générale et expression	3h	3h
Langue vivante étrangère - Anglais	2h	2h
Mathématiques	2h30	2h30
Physique - Chimie	2h	3h
<b>Enseignement professionnel (EP) et généraux associés</b>		
• EP STI	16h30	15h30
• EP Economie Gestion	2h	2h
• EP en langue vivante étrangère en co-intervention	1h	1h
• Mathématiques et EP en co-intervention	0h30	0h30
Accompagnement personnalisée	1h30	1h30
Langue vivante 2 (facultatif)	2h	2h

\*horaires hebdomadaires

## Grille d'examen

Épreuves	Coef.
E1 – Culture générale et expression	3
E2 - Langue vivante : anglais	2
E3 - Mathématiques et Sciences physiques	
Sous épreuve : Mathématiques	2
Sous épreuve : Physique - Chimie	2
E4 - Analyse des systèmes et contrôle des performances	4
E5 – Gestion d'une intervention	
Sous épreuve : Relation client	2
Sous épreuve : Intervention sur véhicule	5
E6 - Épreuve professionnelle de synthèse	
Sous épreuve : Connaissance de l'entreprise	2
Sous épreuve : Mesure et analyse	5
<b>Epreuves facultatives</b>	
Langue vivante étrangère	-
Engagement étudiant (1)	-

(1) Cette épreuve vise à identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat dans l'exercice des activités mentionnées à l'[article L. 611-9 du code de l'éducation](#) et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de la spécialité du diplôme de brevet de technicien supérieur pour laquelle le candidat demande sa reconnaissance « engagement étudiant ». Épreuve obligatoire à la suite de laquelle intervient l'épreuve facultative « engagement étudiant » : E61 Connaissance de l'entreprise

## Descriptif des matières

- Les sciences physiques appliquées permettent d'appréhender les phénomènes physiques rencontrés en automobile.
- **L'analyse fonctionnelle, structurelle et mécanique** permet de comprendre l'organisation des systèmes automobiles et leurs composants.
- **La gestion de la relation de service** permet de connaître l'environnement économique et juridique et de suivre les évolutions de marchés de l'après-vente automobile.
- **La technologie et les interventions sur véhicules** forment au diagnostic et à la réparation.
- **L'organisation de la maintenance et de l'après-vente** aborde la gestion de l'activité après-vente et la communication notamment pour répondre aux attentes des clients.

## Stages

De 6 à 10 semaines de stage en fin de première année pour les étudiants de lycée en formation initiale. En raison de la spécificité saisonnière de la profession, il est souhaitable que le stage se prolonge durant les congés scolaires, notamment ceux d'étés.

## Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Cependant, les poursuites d'études suivantes sont possibles :

- **Une licence professionnelle** en un an, par exemple
  - Licence pro commerce spécialité technico-commercial en produits et services industriels – Université Lyon 1 IUT de **Villeurbanne (69)**.
  - Licence pro maintenance des systèmes pluritechniques spécialité organisation et management des services automobiles – Université Paris-Est **Marne La Vallée (77)**.
  - Licence pro production industrielle spécialité conception de produits automobiles – IUT d'**Orléans (45)**.
  - Licence pro production industrielle spécialité méthodes de conception et de production avancées – IUT de **Troyes (10)**.

- licence pro Automatique et informatique industrielle spécialité systèmes embarqués dans l'automobile, UFR des sciences de l'UPJV d'**Amiens (80)**.
- licence pro Management des organisations spécialités création, reprise et transmission d'entreprise ou d'activité dans les métiers du BTP et de la mécanique, IUT d'**Amiens (80)**.
- **En classe préparatoire** aux grandes écoles :
  - Classe préparatoire technologie industrielle post-bac+2 (ATS) pour intégrer une école d'ingénieurs (ISAT Nevers, ESTACA Levallois-Perret).
  - CPGE Classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT (ministère de l'Agriculture)
  - CPGE Classe préparatoire technologie industrielle post-bac+2 (ATS)
- **Diplôme d'expert en automobile** : le BTS permet d'être dispensé des deux premières unités (A et B) de l'examen et de ne justifier que d'un an d'expérience professionnelle dans la réparation automobile (au lieu de 3 ans). Pour présenter la 3<sup>e</sup> unité du diplôme (unité C), il faut justifier de 2 ans de pratique en tant qu'expert stagiaire dans un cabinet d'expertise.
- **Institut supérieur du commerce automobile** du Mans ISCAM, en formation de **Responsable commercial** de la distribution automobile **Le Mans (72)**.

Pour connaître les poursuites d'études consultez les guides régionaux "Après le Bac : choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

## Où se former

### **Gard (30)**

Lycée De La Salle - Alès (Privé sous contrat) /

### **Haute-Garonne (31)**

Lycée Joseph Gallieni - Toulouse (Public) /

### **Hérault (34)**

Lycée Irène & Frédéric Joliot Curie - Sète (Public) /

### **Lot (46)**

Lycée Gaston Monnerville - Cahors (Public) /

### **Lozère (48)**

Lycée ST PIERRE-ST PAUL - Langogne (Privé sous contrat) /

I formation initiale

A formation en apprentissage

## Pour en savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/> les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +) Vous les trouverez également au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Éducation Nationale (PSY-EN).